



PIÈCES AUTO POUR LES ADOS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 19/09/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/10/2024

Magasinier :

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
4751818	0165285			Zone Expedition : 03			5491101	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5491101 DU 19/09/2024 **								
EB 073 ZE								
COMMENTAIRE R.A. : EB 073 ZE								
NUMERO DE COMMANDE :								
E:FILTRE HUILE AM		1637767180 C17A01	1,00	4	13,95	44,00	7,81	7,81
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		7,81						
CHER CLIENT								
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.								
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS								
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.								
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT								
Total hors taxe			Montants T.V.A.			Total T.T.C		
PI : 7,81			(4) 20,000			9,		
MO : 0,00 7,81			7,81					
DIV : 0,00			1,56					

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
4751818	0165285	5491101
Echéance le :	31/10/2024	
19/09/2024		9,37



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) pour cent (3%) du montant des sommes en retard, majoré de 1 (un) pour cent (1%) par mois (12% par an) à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, l'acheteur s'engage à verser les frais de recouvrement d'un montant minimum de quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.